

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

MAI
2023

PRINCIPALES TENDANCES

A fin mai 2023 et en comparaison avec la même période de 2022, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 8,5%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 1,8%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 30 MDH à fin mai 2023 contre 153 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+10,4%) ;
- TVA à l'importation (+1,4%) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-3,8%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 17 MDH à fin mai 2023 contre 125 MDH un an auparavant ;

2- l'augmentation de la TIC sur les tabacs manufacturés (+8,3%) et des autres TIC (+16,1%) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 6,6%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4.568 MDH à fin mai 2023 contre 4.617 MDH un an auparavant :

- l'IS (-0,9%), compte tenu de restitutions qui ont été de 1.059 MDH à fin mai 2023 contre 318 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH. A fin mai 2022, l'IS avait progressé de 66,6% par rapport à son niveau à fin mai 2021, soit +9.898 MDH (24.762 MDH contre 14.864 MDH) ;
- l'IR (+5,9%), compte tenu de restitutions qui ont été de 155 MDH à fin mai 2023 contre 112 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une baisse de 1,8% par rapport à leur niveau de fin mai 2022.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une diminution de 4,6%.

- la TVA à l'intérieur (+17,5%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.302 MDH à fin mai 2023 contre 4.137 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH.

A fin mai 2023, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 4.722 MDH contre 5.911 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été 9.542 MDH à fin mai 2023 contre 8.455 MDH un an auparavant, en hausse de 12,9% ou +1.087 MDH.
- les majorations de retard (+26,4%), résultant de recettes brutes de 951 MDH contre 761 MDH à fin mai 2022 et de dégrèvements de 52 MDH à fin mai 2023 contre 50 MDH un an auparavant.

4- la hausse des recettes non fiscales de 55,7% en raison notamment de l'accroissement des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.030 MDH contre 2.556 MDH), des fonds de concours (972 MDH contre 347 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (503 MDH contre 300 MDH), ainsi que de la diminution des recettes de monopoles (2.958 MDH contre 3.736 MDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 45% et un taux d'émission sur engagements de 79%, soit les mêmes niveaux respectivement un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 4,6% provenant de :

- la hausse de 11,2% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 2,3% des dépenses de personnel et de 28,4% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 18,7% des charges en intérêts de la dette ;
- le recul de 42,6% des émissions de dépenses au titre de la compensation ;
- la baisse de 3,6% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 4.728 MDH contre 5.938 MDH à fin mai 2022.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 15,9%, passant de 32,5 MMDH à fin mai 2022 à 37,7 MMDH à fin mai 2023, en raison de l'augmentation de 1,5% des dépenses des ministères et de 30,9% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 5.271 MDH contre un solde ordinaire négatif de 9.390 MDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 20,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 22,7 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 14,5 MMDH à fin mai 2022 compte tenu d'un solde positif de 27,4 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Mai 2022	LF 2023	Mai 2023	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	116 248	293 221	126 086	43,0%	8,5%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	107 865	264 923	113 036	42,7%	4,8%
Impôts directs	47 895	114 097	50 271	44,1%	5,0%
Impôts indirects	46 251	119 821	47 411	39,6%	2,5%
Droits de douane	5 264	15 048	5 812	38,6%	10,4%
Droits d'enregistrement et de timbre	8 455	15 957	9 542	59,8%	12,9%
1.2- Recettes non fiscales :	8 383	28 298	13 050	46,1%	55,7%
Monopole et participations	3 736	19 464	2 958	15,2%	-20,8%
Privatisation	0	5 000	0	0,0%	
Domaine	195	355	172	48,5%	-11,8%
Autres recettes ⁽²⁾	4 452	3 479	9 920	285,1%	122,8%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	125 638	302 106	131 357	43,5%	4,6%
2.1- Biens et services :	94 248	234 911	104 769	44,6%	11,2%
Personnel	62 111	155 794	63 517	40,8%	2,3%
Autres biens et services ⁽³⁾	32 137	79 117	41 252	52,1%	28,4%
2.2- Intérêts de la dette :	10 930	30 967	12 979	41,9%	18,7%
Intérieure	9 847	24 291	10 579	43,6%	7,4%
Extérieure	1 083	6 676	2 400	35,9%	121,6%
2.3- Compensation⁽³⁾	15 690	26 580	9 011	33,9%	-42,6%
2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	4 770	9 648	4 598	47,7%	-3,6%
3- SOLDE ORDINAIRE	-9 390	-8 885	-5 271		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	32 534	106 027	37 718	35,6%	15,9%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	27 115	-1 412	21 941		
6- SOLDE DES SEGMA	305	0	746		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-14 504	-116 324	-20 302		
8- VARIATION DES INSTANCES	-9 126	0	-6 223		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-23 630	-116 324	-26 525		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	24 666	62 292	87		
Dont :					
Adjudications	12 709		34 243		
Dépôts au Trésor	4 471		5 243		
Compte courant à BAM	-134		1 594		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-1 036	54 032	26 438		
Tirages et dons	3 529	61 500	30 971		
Amortissement	-4 565	-7 468	-4 533		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2023.

RECETTES ORDINAIRES

	Mai 2022	LF 2023	Mai 2023	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	107 865	264 923	113 036	42,7%	4,8%
IMPÔTS DIRECTS	47 895	114 097	50 271	44,1%	5,0%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	25	128	17	13,3%	-32,0%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	24 762	61 545	25 272	41,1%	2,1%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	22 183	48 069	23 536	49,0%	6,1%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	6	14	6	42,9%	0,0%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	3	0	9		200,0%
<i>Majorations de retard</i>	761	3 511	951	27,1%	25,0%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	144	800	465	58,1%	222,9%
<i>Autres⁽³⁾</i>	11	30	15	50,0%	36,4%
DROITS DE DOUANE^(*)	5 264	15 048	5 812	38,6%	10,4%
IMPÔTS INDIRECTS	46 251	119 821	47 411	39,6%	2,5%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	11 809	32 068	11 936	37,2%	1,1%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	4 334	12 500	4 692	37,5%	8,3%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	6 697	16 857	6 341	37,6%	-5,3%
<i>Autres^(*)</i>	778	2 711	903	33,3%	16,1%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	34 442	87 753	35 475	40,4%	3,0%
<i>à l'intérieur</i>	13 195	33 504	13 943	41,6%	5,7%
<i>à l'importation^(*)</i>	21 247	54 249	21 532	39,7%	1,3%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	8 455	15 957	9 542	59,8%	12,9%
RECETTES NON FISCALES	8 383	28 298	13 050	46,1%	55,7%
<i>Domaine</i>	195	355	172	48,5%	-11,8%
<i>Monopoles et participations</i>	3 736	19 464	2 958	15,2%	-20,8%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	5 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	347	0	972		180,1%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	300	1 000	503	50,3%	67,7%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	3 805	2 479	8 445	340,7%	121,9%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	116 248	293 221	126 086	43,0%	8,5%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

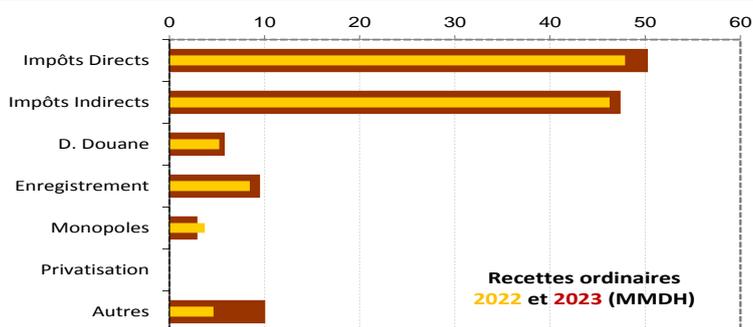
La situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin mai 2023 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 8,5% et des dépenses ordinaires émises de 4,6% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 5.271 MDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 26,5 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 26,4 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 87 MDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 126,1 MMDH contre 116,2 MMDH à fin mai 2022, en hausse de 8,5% ou +9,8 MMDH.

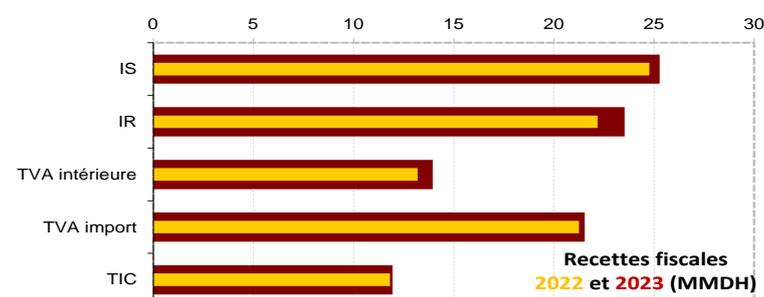
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 5%, des droits de douane de 10,4%, des impôts indirects de 2,5%, des droits d'enregistrement et de timbre de 12,9% et des recettes non fiscales de 55,7%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 113 MMDH contre 107,9 MMDH à fin mai 2022, en augmentation de 4,8% ou +5,2 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 1,4% et de la fiscalité domestique de 6,1%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 33.655 MDH à fin mai 2023 contre 33.055 MDH un an auparavant, en hausse de 1,8% ou +600 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2022, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 30 MDH à fin mai 2023 contre 153 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 33.685 MDH à fin mai 2023 contre 33.208 MDH un an auparavant, en hausse de 1,4% ou +477 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2022.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin mai 2023 ont atteint 5.803 MDH contre 5.254 MDH un an auparavant, soit une hausse de 10,4% ou +549 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 21.528 MDH à fin mai 2023 contre 21.229 MDH à fin mai 2022, enregistrant une hausse de 1,4% ou +299 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une diminution de 4% ou -187 MDH et celle sur les autres produits une hausse 2,9% ou +486 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 6.324 MDH contre 6.572 MDH, en baisse de 3,8% par rapport à leur niveau de fin mai 2022 ou -248 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 17 MDH à fin mai 2023 contre 125 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 6.341 MDH contre 6.697 MDH, en diminution de 5,3% par rapport à leur niveau de fin mai 2022 ou -356 MDH.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} mai 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 69,2 MMDH à fin mai 2023 contre 64,9 MMDH à fin mai 2022, en hausse de 6,6% ou +4,3 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 4.568 MDH à fin mai 2023 contre 4.617 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 73,8 MMDH à fin mai 2023 contre 69,5 MMDH à fin mai 2022, soit une hausse de 6,1% ou +4,2 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 24.213 MDH à fin mai 2023 contre 24.444 MDH un an auparavant, en baisse de 0,9% ou -231 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 1.059 MDH à fin mai 2023 contre 318 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH⁴. A fin mai 2022, l'IS avait progressé de 66,6% par rapport à son niveau à fin mai 2021, soit +9.898 MDH (24.762 MDH contre 14.864 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 25.272 MDH à fin mai 2023 contre 24.762 MDH à fin mai 2022, en augmentation de 2,1% ou +510 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin mai 2023 ont enregistré une hausse de 5,9% par rapport à leur niveau à fin mai 2022 (23.381 MDH contre 22.071 MDH), soit +1.310 MDH, compte tenu de restitutions de 155 MDH contre 112 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une baisse de 1,8% ou -32 MDH par rapport à leur niveau de 2022 (1.709 MDH contre 1.741 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une baisse de 4,6% ou -202 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2022	2023	Evolution en %
IR total	22 183	23 536	6,1%
dont IR prélevé par la DDP	4 375	4 173	-4,6%

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin mai 2023 se sont établies à 10.641 MDH contre 9.058 MDH à fin mai 2022, en hausse de 17,5% ou +1.583 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.302 MDH à fin mai 2023 contre 4.137 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 13.943 MDH contre 13.195 MDH un an auparavant, en hausse de 5,7% ou +748 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 4.722 MDH à fin mai 2023 contre 5.912 MDH à fin mai 2022, soit -1.189 MDH. Les remboursements de TVA (4.722 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 3.302 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.415 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 9.542 MDH à fin mai 2023 contre 8.455 MDH un an auparavant, soit une hausse de 12,9% ou +1.087 MDH.

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une augmentation de 26,4%, résultant de recettes brutes de 951 MDH contre 761 MDH et de dégrèvements de 52 MDH à fin mai 2023 contre 50 MDH un an auparavant.

- Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique

A fin mai 2023, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 465 MDH contre 144 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 321 MDH.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 38 MDH contre 42 MDH, en baisse de 9,5% ou -4 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 13,1 MMDH contre 8,4 MMDH un an auparavant, en augmentation de 55,7% ou +4,7 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.030 MDH contre 2.556 MDH), des fonds de concours (972 MDH contre 347 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (503 MDH contre 300 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (2.958 MDH contre 3.736 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 2.958 MDH à fin mai 2023 contre 3.736 MDH à fin mai 2022, en baisse de 20,8% ou -778 MDH.

Les recettes à fin mai 2023 ont été versées notamment par l'Agence de la conservation foncière (2 MMDH contre 1,2 MMDH) et Bank Al-Maghrib (526 MDH contre 356 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2022	LF 2023	2023	Taux de réalis.
B.A.M	356	660	526	79,7%
I.A.M	0	808	0	0,0%
O.C.P	2 000	10 160	0	0,0%
ANCFCC	1 220	3 500	2 000	57,1%
Autres	160	4 336	432	10,0%
TOTAL	3 736	19 464	2 958	15,2%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 122,8%, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.030 MDH contre 2.556 MDH), des fonds de concours (972 MDH contre 347 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (503 MDH contre 300 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

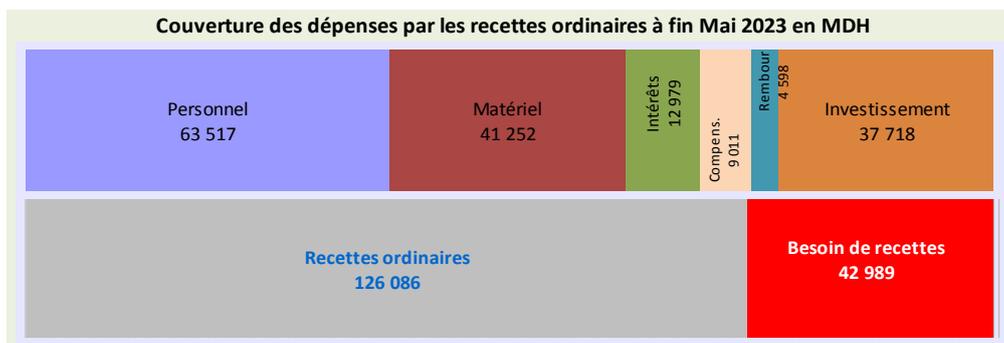
A fin mai 2023, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 91,3% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 32,2 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Mai 2023

Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1 Taxe sur la valeur ajoutée	32 169	▲ 6,2%	26,5%
- à l'importation	21 528	▲ 1,4%	17,7%
- à l'intérieur	10 641	▲ 17,5%	8,8%
2 Impôt sur les sociétés	24 213	▼ 0,9%	19,9%
3 Impôt sur le revenu	23 381	▲ 5,9%	19,2%
4 Droits d'enregistrement	9 542	▲ 12,9%	7,9%
5 TIC prod. énergétiques	6 324	▼ 3,8%	5,2%
6 Droits de douane	5 803	▲ 10,4%	4,8%
7 TIC tabacs manufacturés	4 692	▲ 8,3%	3,9%
8 Monopoles	2 958	▼ 20,8%	2,4%
9 Fonds de concours	972	▲ 180,1%	0,8%
10 Majorations de retard	899	▲ 26,4%	0,7%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin mai 2023, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 96% contre 92,5% un an auparavant. Ainsi, à fin mai 2023, 50,4% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 32,7% aux dépenses de matériel, 10,3% aux charges en intérêts de la dette et 3,6% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

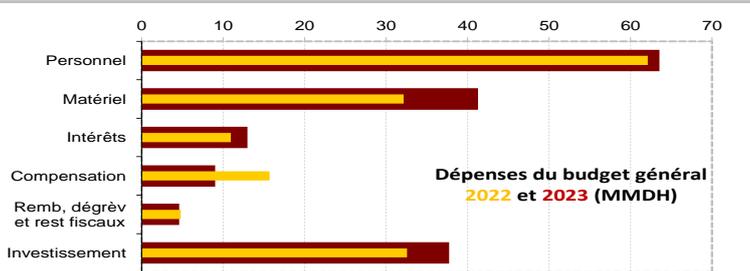
A fin mai 2023, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 330,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 45%, soit le même niveau à fin mai 2022 et un taux d'émission sur engagements de 79%, soit le même niveau un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2023					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	279 392	129 213	118 378	46%	92%
Investissement	126 402	61 844	37 718	49%	61%
C.S.T	224 172	84 237	49 578	38%	59%
SEGMA	3 429	1 653	356	48%	22%
Dette	109 220	53 905	53 905	49%	100%
TOTAL	742 615	330 852	259 935	45%	79%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 210 MMDH à fin mai 2023, en hausse de 12,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2022, en raison de l'augmentation de 3,2% dépenses de fonctionnement, de 15,9% des dépenses d'investissement et de 35,9% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
Fonctionnement	114 708	271 139	118 378	44%	3,2%
Investissement	32 534	106 027	37 718	36%	15,9%
Dette	39 656	109 220	53 905	49%	35,9%
TOTAL	186 898	486 386	210 001	43%	12,4%

L'augmentation des charges de la dette budgétisée de 35,9% s'explique par la hausse de 42,5% des remboursements du principal (40,9 MMDH contre 28,7 MMDH) et de 18,7% des intérêts de la dette (13 MMDH contre 10,9 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 118,4 MMDH, dont 63,5 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 2,3%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 13,8% (32,4 MMDH contre 28,5 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une baisse de 7,6% (17,9 MMDH contre 19,4 MMDH) en raison de la diminution de 42,6% des émissions de la compensation (9 MMDH contre 15,7 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a diminué de 3,6% en raison de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (3.302 MDH contre 4.137 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
Personnel	62 111	155 794	63 517	41%	2,3%
Matériel	28 458	64 867	32 373	50%	13,8%
Charges communes	19 369	38 674	17 890	46%	-7,6%
dont compensation	15 690	26 580	9 011	34%	-42,6%
Dépenses imprévues		2 156			
Remb, dégr, rest fiscaux	4 770	9 648	4 598	48%	-3,6%
TOTAL	114 708	271 139	118 378	44%	3,2%

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 3,6% en raison notamment de la baisse de 835 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de la hausse de 741 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH à fin décembre 2022.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin mai 2023 se sont établis à 63,5 MMDH contre 62,1 MMDH, en hausse de 2,3% par rapport à leur niveau de fin mai 2022 ou +1.406 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 53,2 MMDH, en augmentation de 0,8%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 1,2% et de la baisse des rappels de 3,1% (3.818 MDH contre 3.942 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 41,3 MMDH, en hausse de 28,4% ou +9.115 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (20,3 MMDH contre 16,2 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (6,8 MMDH contre 2,6 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 12.979 MDH à fin mai 2023 contre 10.930 MDH à fin mai 2022, en hausse de 18,7% ou +2.049 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse de 7,4% des charges en intérêts de la dette intérieure (10.579 MDH contre 9.847 MDH) et de 121,6% de celles de la dette extérieure (2.400 MDH contre 1.083 MDH).

Compensation

A fin mai 2023, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 9.011 MDH contre 15.690 MDH, soit un recul de 42,6% ou -6.679 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 4.598 MDH contre 4.770 MDH, en baisse de 3,6% ou -172 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par la baisse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (4.568 MDH contre 4.617 MDH) en raison notamment de la diminution des remboursements de la TVA à l'intérieur (3.302 MDH contre 4.137 MDH) et de la hausse des restitutions de l'IS (1.059 MDH contre 318 MDH).

A fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	4 617	9 332	4 568	48,9%	-1,1%
Impôt sur les sociétés	318	631	1 059	167,8%	233,0%
Impôt sur le revenu	112	138	155	112,3%	38,4%
TVA intérieure	4 137	8 391	3 302	39,4%	-20,2%
Majorations de retard	50	162	52	32,1%	4,0%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	0	0		
2- Fiscalité douanière	153	317	30	9,5%	-80,4%
Droits d'importation	10	29	9	31,0%	-10,0%
TIC prod. énergétiques	125	208	17	8,2%	-86,4%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	0	0		
TVA à l'importation	18	32	4	12,5%	-77,8%
Autres	0	48	0		
TOTAL	4 770	9 649	4 598	47,7%	-3,6%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin mai 2023 a été négatif de 5.271 MDH contre un solde ordinaire négatif de 9.390 MDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

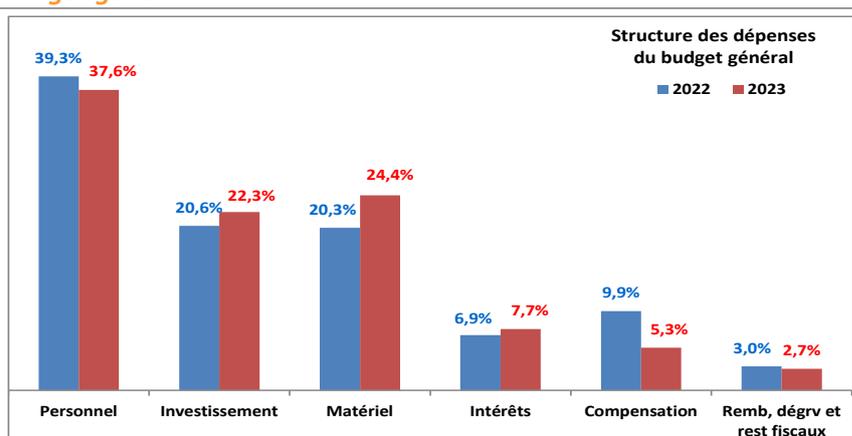
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 37,7 MMDH à fin mai 2023 contre 32,5 MMDH un an auparavant, en hausse de 15,9% ou +5,2 MMDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 1,5% et des dépenses des charges communes de 30,9%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 15,5 MMDH contre 14,3 MMDH à fin mai 2022.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Var%
Investissement total :	32 534	106 027	37 718	36%	15,9%
1- Ministères	16 563	72 223	16 804	23%	1,5%
2- Charges communes :	15 971	33 804	20 914	62%	30,9%
- Concours divers	14 314	25 059	15 503	62%	8,3%
- Ristournes d'intérêts	0	220	5	2%	
- Autres	1 657	8 525	5 406	63%	226,3%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin mai 2022 et fin mai 2023 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette et des dépenses d'investissement.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 71,5 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 15,5 MMDH contre 14,3 MMDH à fin mai 2022.

Les dépenses émises ont été de 49,6 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1,5 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 21,9 MMDH.

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2023
	2022	LF 2023	2023	2022	LF 2023	2023	
C.A.S	52 894	99 403	58 436	30 197	99 053	40 472	17 964
TVA des Coll.Terr.	14 761	37 608	15 204	13 862	37 608	13 976	1 228
Part régions (IS, IR, ...)	3 495	9 000	4 250	2 192	9 000	3 232	1 018
I.N.D.H	1 534	3 600	1 974	570	3 600	590	1 384
Soutien prix. prd.alim.	168	600	153	0	600	0	153
F.S. Routier	1 461	2 700	1 551	760	2 700	749	802
F.D. Agricole	3 134	4 000	1 882	2 061	4 000	2 271	-389
Remploi domanial	5 523	1 500	5 912	333	1 500	2 803	3 109
Lutte contre chômage	1 004	1 500	1 359	610	1 500	686	673
Dons des pays du CCG	380	350	0	82	0	171	-171
Appui Cohés. Sociale	7 382	10 000	12 142	1 933	10 000	5 309	6 833
F.S. Habitat	1 010	2 000	800	1 336	2 000	745	55
Gestion Covid-19	282	0	1	1 151	0	1 054	-1 053
Autres CAS	12 760	26 545	13 208	5 307	26 545	8 886	4 322
C. Dép. Dotation^(**)	13 314	10 801	13 050	8 800	10 801	8 028	5 022
Autres C.S.T	32	171	33	128	1 933	1 078	-1 045
TOTAL	66 240	110 375	71 519	39 125	111 787	49 578	21 941

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin mai 2023, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1.102 MDH contre 617 MDH à fin mai 2022, en hausse de 78,6%.

Les dépenses ont été de 356 MDH à fin mai 2023 contre 312 MDH un an auparavant, en hausse de 14,1%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
Exploitation :	313	0	713		127,8%
Recettes	582	2 017	1 033	51%	77,5%
Dépenses	269	2 017	320	16%	19,0%
Equipement :	-8	0	33		
Recettes	35	283	69	24%	97,1%
Dépenses	43	283	36	13%	-16,3%

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin mai 2023, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 43% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 43,5% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 35,6%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2023 en MDH				
	LF 2023	Mai 2023	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>293 221</u>	<u>126 086</u>	<u>43,0%</u>	<u>-167 135</u>
1.1- Recettes fiscales :	264 923	113 036	42,7%	-151 887
Impôts directs	114 097	50 271	44,1%	-63 826
Impôt sur les sociétés	61 545	25 272	41,1%	-36 273
Impôt sur le revenu	48 069	23 536	49,0%	-24 533
Impôts indirects	119 821	47 411	39,6%	-72 410
TVA à l'intérieur	33 504	13 943	41,6%	-19 561
TVA à l'importation	54 249	21 532	39,7%	-32 717
Taxes intérieures de consommation	32 068	11 936	37,2%	-20 132
Droits de douane	15 048	5 812	38,6%	-9 236
Droits d'enregistrement et de timbre	15 957	9 542	59,8%	-6 415
1.2- Recettes non fiscales :	28 298	13 050	46,1%	-15 248
Monopole et participations	19 464	2 958	15,2%	-16 506
Domaine	355	172	48,5%	-183
Autres recettes	8 479	9 920	117,0%	1 441
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>302 106</u>	<u>131 357</u>	<u>43,5%</u>	<u>-170 749</u>
2.1- Biens et services :	234 911	104 769	44,6%	-130 142
Personnel	155 794	63 517	40,8%	-92 277
Autres biens et services	79 117	41 252	52,1%	-37 865
2.2- Intérêts de la dette :	30 967	12 979	41,9%	-17 988
Intérieure	24 291	10 579	43,6%	-13 712
Extérieure	6 676	2 400	35,9%	-4 276
2.3- Compensation	26 580	9 011	33,9%	-17 569
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	9 648	4 598	47,7%	-5 050
3- INVESTISSEMENT	106 027	37 718	35,6%	-68 309

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 20,3 MMDH à fin mai 2023 contre un déficit budgétaire de 14,5 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 6,3 MMDH à fin mai 2023 contre 12,5 MMDH à fin décembre 2022, soit une diminution de 6,2 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 26,5 MMDH contre un besoin de financement de 23,6 MMDH à fin mai 2022 et d'un flux net positif de 26,4 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1.036 MDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 87 MDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 24,7 MMDH à fin mai 2022.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin mai 2023, le financement extérieur net a été positif de 26,4 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 4,5 MMDH et les tirages ont été de 31 MMDH, dont 26,1 MMDH auprès du marché financier international et 1,2 MMDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 34,2 MMDH contre 12,7 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 5,2 MMDH contre 4,5 MMDH à fin mai 2022 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,6 MMDH contre une reconstitution de 134 MDH à fin mai 2022 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours du mois de mai 2023 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début juin 2023, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 103,6 MMDH à fin mai 2023 contre 98,4 MMDH à fin décembre 2022, en hausse de 5,2 MMDH.

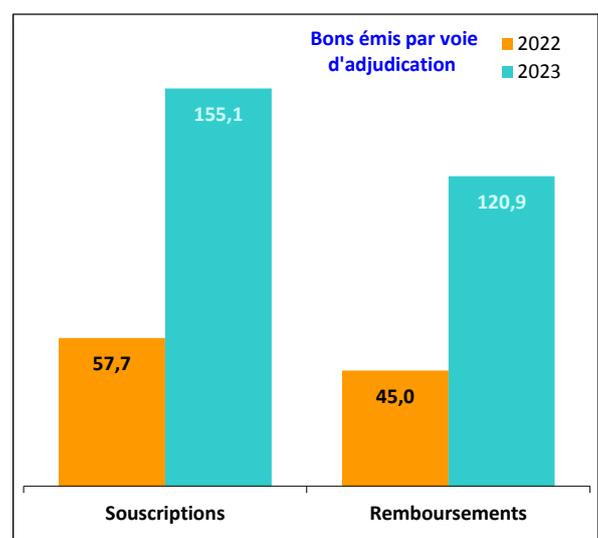
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,5 MMDH contre 4,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 35,7 MMDH effectués en mai 2023 et dont le remboursement n'intervient qu'en juin 2023.

Dette intérieure

S'élevant à 706,3 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 5,4% par rapport à son niveau à fin décembre 2022. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 34,2 MMDH, résultant de souscriptions pour 155,1 MMDH et de remboursements pour 120,9 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 12,7 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 57,7 MMDH et de remboursements pour 45 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2022	Souscrip.	Rembour.	2023	Var %
Adjudications	665 764	155 102	120 859	700 007	5,1%
32 jours	10 000,0	0,0	10 000,0	0	
13 semaines	12 177,8	26 111,8	38 031,0	259	
26 semaines	6 525,5	14 488,6	7 513,8	13 500	
52 semaines	18 770,6	20 453,6	11 060,6	28 164	
2 ans	72 201,4	54 345,4	18 099,7	108 447	
5 ans	173 764,0	9 617,7	32 592,9	150 789	
10 ans	133 851,0	14 358,6	3 561,3	144 648	
15 ans	122 719,1	14 112,4	0,0	136 832	
20 ans	78 383,8	1 040,3	0,0	79 424	
30 ans	37 371,1	573,6	0,0	37 945	
Autres	4 246	10 915	8 853	6 308	48,6%
Total	670 010	166 017	129 712	706 315	5,4%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin mai 2023 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 34,5 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
13 semaines	4 425,3	0,0
26 semaines	2 115,8	0,0
52 semaines	1 012,9	0,0
2 ans	4 408,8	12 465,4
5 ans	18 927,2	6 176,4
10 ans	3 561,3	7 844,0
15 ans	0,0	8 763,6
Total	34 451,3	35 249,4